

Insertion professionnelle vers le milieu ordinaire : Quels dispositifs ? (2021)

Durée : 1 jour(s) (6,00 heures)

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION :

C'est à la fois en acquérant une vision globale du processus d'insertion en situant chacune des étapes et ses enjeux, tout en prenant connaissance des facteurs qui favorisent ou limitent l'insertion, qu'il est possible de repérer le contexte approprié pour solliciter les acteurs et dispositifs appropriés. Et c'est en interrogeant les enjeux d'un accompagnement personnalisé et adapté tout comme ceux de l'évaluation de la situation de handicap que sera favorisée l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Aussi la formation proposée vise à :

- Acquérir une vision générale de la dynamique d'insertion professionnelle, avec ses étapes et ses enjeux
- Saisir les facilitateurs vs difficultés de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire
- Comprendre la passerelle milieu ordinaire vers milieu adapté/protégé et vice et versa

PUBLIC :

Professionnels des structures du secteur social et médico-social.

PREREQUIS :

Aucun pré-requis

CONTEXTE :

La loi du 11 février 2005 relative à « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » souligne que « toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit [...] l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens », dont le droit à l'emploi. Cette loi apporte une définition du handicap qui promeut la reconnaissance des besoins des personnes en situation de handicap et pose la nécessité d'un accompagnement et de compensation éventuels.

Si plusieurs textes législatifs (loi du 10 juillet 1987 et loi du 11 février 2005) organisent l'accès au monde du travail pour les personnes en situation de handicap, la maîtrise de la démarche de l'insertion professionnelle n'est pas chose aisée. C'est à la fois en acquérant une vision globale du processus d'insertion en situant chacune des étapes et ses enjeux, tout en prenant connaissance des facteurs qui favorisent ou limitent l'insertion, qu'il est possible de repérer le contexte approprié pour solliciter les acteurs et dispositifs appropriés. C'est en interrogeant les enjeux d'un accompagnement personnalisé et adapté tout comme ceux de l'évaluation de la situation de handicap que sera favorisé l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.

PROGRAMME :

Le cadre réglementaire faisant référence à l'emploi des personnes en situation de handicap :

- loi n°87-517 du 10 juillet 1987, en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés,
- loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

- Les acteurs et dispositifs facilitant l'insertion et la formation des personnes en situation de handicap (MDPH, AGEFIPH, FIPHFP, Cap-Emploi, SAMETH, AFPA, GRETA, ANFH, CRP...)

- Les ressources techniques (aménagements) et financières (aides publiques, aides de l'AGEFIPH) pour créer des conditions favorables à une insertion appropriée ou à un maintien dans l'emploi

- La démarche pour orienter du milieu ordinaire vers le milieu protégé

Objectifs pédagogiques poursuivis pour les stagiaires :

- Connaître le cadre réglementaire de référence spécifique au secteur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap
- Identifier les acteurs du champ de l'insertion professionnelle et leur rôle
- Schématiser les étapes du parcours professionnel d'une personne en situation de handicap
- Distinguer les facilitateurs et les ressources favorisant l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

MODALITES PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques
- Études de cas



MODALITES D'ÉVALUATION :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Quizz en fin de formation pour évaluation des acquis de la formation.

MODALITES D'INSCRIPTION :

Modalités d'inscription :

Inscription en ligne obligatoire.

Coût de la formation :

Contributeur : 155 €/participant

Non contributeur : 205 €/participant

Les formations inter sont organisées dans nos locaux à Châlons-en-Champagne (51), Vandoeuvre-lès-Nancy (54) ou Sélestat (67)

Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h

COÛT DES FORMATIONS INTRA :

Contributeurs au CREAI : 1160€ par jour

Non-contributeurs au CREAI : 1450€ par jour

(pour un groupe de 15 personnes maximum)

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ accueil@creai-grand-est.fr

Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ comm@creai-grand-est.fr

CREAI Grand Est ▪ Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

Siège : 5 rue de la Charrière – Cité Administrative Tirlet – Bât. 3 – 51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Antenne Lorraine : 1 rue du Vivarais 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy

Antenne Alsace : 5 avenue de la Gare – Centre d'Affaires le 1840 – 67600 Sélestat

Déclaration d'activité enregistré sous le n° 215100010-51